

2008/8950 - EXTENSION DES LOCAUX DE L'OBSERVATOIRE DE SAINT-GENIS-LAVAL - 69230 SAINT-GENIS-LAVAL - OPERATION N° 99 019 003 - MONTANT DE L'OPERATION : 1 824 000 € TTC - MODIFICATION DU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE N° 260680 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 février 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2005/5711 du 10 octobre 2005, vous avez autorisé M. le Maire à signer le protocole d'accord entre la Ville de Lyon et les partenaires ainsi que la convention de Maîtrise d'Ouvrage relatifs au projet d'extension de deux bâtiments de l'Observatoire de Saint-Genis-Laval dont le montant global est fixé à 1 824 000 € TTC et la participation de la Ville de Lyon à 130 000 € TTC.

Dans ce cadre, un marché de maîtrise d'œuvre a été conclu avec le groupement Catherine Blaise Architecte (mandataire), Xavier Sulmont Architecte, la Société Sovebat SARL, le bureau d'études J.F. Cabut et le BET PHILAE.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008, Catherine Blaise et Xavier Sulmont, architectes dplg exerceront leurs activités dans le cadre exclusif de la Société CBXS, SARL d'Architecture. Cette Société immatriculée à l'ordre des architectes reprend tous les contrats en cours en apportant les mêmes services et prestations que les architectes cotraitants.

Cet avenant n'entraîne aucune incidence sur le montant total du marché.»

Vu la délibération n° 2005/5711 du 10 octobre 2005 ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Où l'avis de sa Commission Administration Générale – Marchés et Travaux ;

### **DELIBERE**

1 – L'avenant de transfert du marché de maîtrise d'œuvre n° 260680 relatif à l'extension des locaux de l'observatoire de Saint-Genis-Laval est approuvé.

2 – M. le Maire est autorisé à signer ledit avenant.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

E. TETE